

22 novembre 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

LETTRE DE M. GISCARD D'ESTAING A M.  
LECAT, MINISTRE DE LA CULTURE ET DE  
LA COMMUNICATION, SUR  
L'AMENAGEMENT DU GRAND PALAIS,  
PARIS, MERCREDI 22 NOVEMBRE 1978

MONSIEUR LE MINISTRE, LA REALISATION SUR LES TERRAINS DE LA VILLETTE D'UN GRAND MUSEE ET D'UN LIEU D'EXPOSITIONS CONSACRES AUX SCIENCES ET AUX TECHNIQUES, DECIDEE LORS DU CONSEIL RESTREINT DU 8 AOUT 1978 `DATE`, S'ACCOMPAGNERA DU TRANSFERT DU PALAIS DE LA DECOUVERTE ACTUELLEMENT INSTALLE AU GRAND PALAIS. AVEC LE DEPART DE CET OCCUPANT PRINCIPAL, LA QUESTION DE LA SAUVEGARDE ET DE L'UTILISATION DU GRAND PALAIS, DES A PRESENT POSEE, DEVIENDRA URGENTE. IL IMPORTE DE PREPARER, DES MAINTENANT, CETTE ECHEANCE, ET D'ASSURER L'AVENIR DE CE MONUMENT D'INTERET NATIONAL, UNIQUE AU MONDE PAR L'ORIGINALITE DE SON ARCHITECTURE ET PAR LE PRESTIGE DU SITE OU IL EST IMPLANTE. TEL EST L'OBJET DE LA LETTRE EN DATE DU 10 AOUT 1978, PAR LAQUELLE LE PREMIER MINISTRE VOUS A CONFIE LA MISSION D'ELABORER LES MESURES PERMETTANT D'ASSURER LA BONNE CONSERVATION DE L'EDIFICE, DE RESPECTER LES NORMES DE SECURITE, ET DE REMEDIER A L'HETEROGENEITE DES AFFECTATIONS ACTUELLES DES LOCAUX. IL VOUS APPARTIENT, EGALEMENT, DE SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN PROJET D'ENSEMBLE PERMETTANT DE RESTITUER AU GRAND PALAIS UN DESTIN CONFORME A SA VOCATION INITIALE, AU SERVICE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. EN-MATIERE CULTURELLE, LE ROLE PREMIER DU GRAND PALAIS CONSISTE A ACCUEILLIR LES EXPOSITIONS ARTISTIQUES OU HISTORIQUES DE GRANDE QUALITE. JE VOUS DEMANDE DE PROPOSER LES AMENAGEMENTS PROPRES A REDONNER AU GRAND PALAIS, DANS TOUTE SON AMPLEUR, LE LUSTRE QUI ETAIT ORIGINELLEMENT LE SIEN EN CE DOMAINE. DE MANIERE COMPLEMENTAIRE, JE SOUHAITERAIS QUE VOUS ETUDIIEZ LA PLACE QUI POURRAIT ETRE RESERVEE A DES ACTIVITES LYRIQUES ET CHOREGRAPHIQUES

-\

POUR CE QUI CONCERNE LA COMMUNICATION, IL CONVIENDRAIT QUE VOUS REFLECHISSIEZ AUX CONDITIONS DANS LESQUELLES LE GRAND PALAIS POURRAIT DEVENIR UN CENTRE D'EXPRESSION DE LA PRESSE. UNE TELLE ORIENTATION CONDUIRAIT A AMENAGER, NOTAMMENT, AU-SEIN DU GRAND PALAIS, UNE MAISON DESTINEE A L'ACCUEIL DES ACTIVITES DE LA PRESSE ECRITE ET AUDIOVISUELLE, ET A ETUDIER LES LIAISONS QUE CETTE MAISON POURRAIT ENTREtenir AVEC LE MUSEE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES DU PARC DE LA VILLETTE, AU SUJET DE L'UTILISATION PAR LA PRESSE DES TECHNIQUES LES PLUS MODERNES DE CONSERVATION ET DE TRANSMISSION DE DONNEES. JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR ME REMETTRE, SUR L'ENSEMBLE DE CE SUJET, D'ICI LE 1ER MARS 1979 `DATE`, DES PROPOSITIONS, POUR L'ELABORATION DESQUELLES VOUS BENEFICIEREZ NATURELLEMENT, COMME L'A PRESCRIT LE PREMIER MINISTRE `RAYMOND BARRE`, DU \_CONCOURS DES SERVICES COMPETENTS RELEVANT DE L'AUTORITE DES MINISTRES DE L'INTERIEUR `CHRISTIAN BONNET`, DU BUDGET `MAURICE PAPON`, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE\_DE\_VIE `MICHEL D'ORNANO`, ET DES UNIVERSITES `ALICE SAUNIER-SEITE`. JE VOUS PRIE D'AGREER, MONSIEUR LE MINISTRE, L'ASSURANCE DE MA CONSIDERATION DISTINGUEE

-\